

COVID-19 : LE NOMBRE DE PATIENTS HOSPITALISÉS CONTINUE DE CROÎTRE

CAMBRÉSIS. Au centre hospitalier de Cambrai, on compte 15 patients positifs hospitalisés en réanimation (contre 16 la semaine précédente) et 61 dans les autres services de l'hôpital (contre 48 la semaine précédente). « *Le flux des patients arrivés aux urgences et pris en charge dans la filière Covid-19 reste identique à la semaine précédente : ce sont environ 10 patients qui se présentent chaque jour* », un chiffre stable, précise le communiqué transmis hier. Face à cette nouvelle augmentation, trois lits ont été ajoutés en réanimation, portant à vingt-deux le nombre de lits disponibles « *contre huit avant la crise sanitaire* ».

UNE UNITÉ DE SOINS INTENSIFS COVID CRÉÉE AU CATEAU

Au centre hospitalier du Cateau-Cambrésis, hier, ce sont 21 patients positifs au Covid-19 qui sont hospitalisés (contre 16 la semaine précédente), dont 16 (contre 14) dans les services de soins conventionnels et 5 en unité de soins intensifs Covid, « *suite à l'autorisation délivrée par l'agence régionale de santé le 12 mars permettant de transformer les lits de surveillance continue en unité de soins intensifs Covid* ».

Aux urgences, tout comme à Cambrai, ce sont toujours en moyenne 10 patients qui se présentent chaque jour « *pour suspicion de Covid* », suspicion confirmée dans environ la moitié des cas.



PHOTO ARCHIVES CHRISTOPHE LEFEBVRE

DU CÔTÉ DES VACCINATIONS

À l'hôpital de Cambrai, « *le planning de vaccination⁽¹⁾ est complet jusqu'à fin mars en ce qui concerne les premières injections. De nouveaux créneaux seront disponibles d'ici une semaine pour des rendez-vous à partir de début avril* ». Au Cateau-Cambrésis, « *depuis le début de la campagne de vaccination, 1 939 personnes ont été vaccinés en première injection avec le vaccin Pfizer (soit 392 en une semaine) ; 735 personnes ont reçu les deux injections du vaccin Pfizer (soit 143 en une semaine) ; 80 personnes ont été vaccinées en première injection avec le vaccin Astra Zeneca* ». ■ H. H.

(1) Accessible aux professionnels de santé et aux personnes à risque telles que définies par les autorités.